

## Les Championnats d'Europe (CE) seront la première compétition officielle à appliquer un nouveau Code de pointage

La présidence du Comité technique Gymnastique rythmique de l'UEG, (CT/GR/UEG), Heide Bruneder / AUT, s'entretient à ce propos avec Danielle Duchoud, attachée de presse de l'UEG.

En 2001, après les Jeux olympiques de Sydney, la FIG a édité un nouveau Code de pointage (prescriptions de concours) pour ses différentes disciplines. Ce fut donc aussi le cas pour la gymnastique rythmique. Le nouveau Code – il est en principe en vigueur pour un cycle olympique, soit quatre ans – avait même l'ambition d'être valable pour huit ans. En 2002 toutefois, la Fédération internationale de gymnastique FIG a dû procéder à un réexamen de ce Code de pointage. La nouvelle version, qui comporte de nombreux changements, est entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2003 créant ainsi quelques remous dans les fédérations. La présidente du Comité technique Gymnastique rythmique de l'UEG, (CT/GR/UEG), Heide Bruneder/AUT, s'entretient à ce propos avec Danielle Duchoud, attachée de presse de l'UEG.



**Heide Bruneder, quels sont les changements les plus significatifs introduits dans la nouvelle version du Code de pointage de la gymnastique rythmique? Les exigences de la version 2001 avaient été considérées comme très difficiles. Celles-ci ont-elles été réduites?**

Heide Bruneder : Les plus importants changements conce-

nent la valeur artistique de l'exercice. Les points pour la composition de base ont été ramenés à 2.00. Parallèlement, on accorde jusqu'à 6.00 points pour des „aspects particulièrement artistiques“. Cela signifie que pour la composition d'un exercice, on peut désormais accorder plus de place à l'expression artistique et une conception plus individualisée. Ce faisant, on a cherché à répondre aux critiques envers des exercices jugés trop monotones. Quant aux critiques (justifiées) envers certaines difficultés, notamment le „tour lent“ sur les genoux considéré comme dangereux pour la santé des gymnastes, leur valeur a été sensiblement diminuée, si bien que leur intégration dans l'exercice n'offre plus autant d'attrait.

**Combien de temps faut-il à un entraîneur de gymnastes „moyennes“ pour que celles-ci assimilent et maîtrisent un nouvel exercice ?**

La composition et l'assimilation d'un exercice dépendent du degré de compréhension et de connaissance de la gymnaste. Grâce aux nouvelles prescriptions de concours, l'entraîneur dispose maintenant de nombreuses possibilités pour adapter la musique. Par contre, la technique de l'engin revêt une importance accrue, si bien que, désormais, une gymnaste possédant une technique de l'engin moyenne n'aura que peu de chances d'accéder à des places d'honneur.

Quant à la description écrite des valeurs techniques et artistiques exigée pour chaque exercice, ce travail pendre encore plus de temps aux entraîneurs, le nombre de signes ayant été augmenté et ceux-ci rendus plus compliqué.

**On entend actuellement que certaines fédérations éprouvent de la peine à s'adapter en si peu de temps au nouveau Code de pointage FIG et craignent, par conséquent, de ne pas être prêtes pour les Championnats d'Europe ?**

Effectivement, les dernières corrections du Code nous sont parvenues au début janvier. Pour les fédérations dont les gymnastes ne peuvent pas se consacrer uniquement au sport, mais qui suivent encore une scolarité ou des études, il sera difficile d'assimiler et de parfaitement maîtriser tous les nouveaux éléments et changements introduits dans les exercices de manière à atteindre à temps le niveau requis pour les Championnats d'Europe.

**Dans moins de deux mois se dérouleront à Riesa/ALL les CE de gymnastique rythmique pour les ensembles. Actuellement 23 pays sont inscrits, soit environ une dizaine de moins qu'en 2001 à Genève. Comment analysez-vous cette situation?**

Il est vrai que les exigences élevées du nouveau Code de pointage peuvent jouer un certain rôle. Nous avons d'ailleurs constaté le même phénomène lors des derniers Championnats du monde de La Nouvelle Orléans, où seuls 20 pays étaient en lice. Nous devons toutefois nous demander voulons-nous des compétitions de haut niveau et dans ce cas accepter – dans une période transitoire comme celle que nous vivons maintenant – une participation quelque peu réduite ? Ou préférons-nous enregistrer une grande participation, mais au détriment du niveau ? Cette année, pour obtenir à la fois la participation et le niveau

élevés, il faudra attendre au mieux les Championnats du monde qualificatifs pour Athènes 2004, qui auront lieu cet automne.

**Souvent ce sont les Championnats d'Europe qui „inaugurent“ les exercices selon un nouveau Code. Est-ce un avantage ou un inconvénient ?**

Les CE se déroulant toujours dans la première moitié de l'année, soit avant les Championnats du monde, il est normal qu'ils servent de test aux nouveautés. Cela peut représenter un désavantage lorsqu'on se trouve souvent confrontés à des questions peu claires qu'il appartient au CT/UEG de résoudre. Mais pour les gymnastes européennes, cela peut aussi être un avantage, car elles auront acquis une certaine expérience en compétition qui pourrait faire défaut aux autres continents.

Cette année, nous avons énormément apprécié la rencontre que nous avons eu avec Egle Abbruzzini, présidente du CT/GR de la FIG, réunion au cours de laquelle nous avons pu éclaircir bien des points.